

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL "JEUNES"

Samedi 4 et dimanche 5 JUIN 2016

GOLF de VAL QUEVEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux :

- Joueurs qualifiés suite aux qualifications départementales (4 tours)
- Joueurs licenciés d'un Club de la Ligue de Bretagne.
- **Joueurs qui se sont acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €**

FORME DE JEU

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Catégories :

- U 16 (Minimes garçons et filles) nés en 2000 et 2001
- U 14 (Benjamins et benjamines)..... nés en 2002 et 2003
- U 12 garçons et filles nés en 2004 et après

Distances de jeu préconisées : voir § 5-3-6-4 du Vade-mecum sportif de l'année en cours

Ordre de jeu : 1^{er} jour : par ordre croissant des index et par catégories
2^{ème} jour : par ordre inverse des résultats du 1^{er} tour et par catégories

Classement : Addition des scores "Bruts" des 2 tours.

En cas d'égalité de score pour la 1^{ère} place, un play-off en « trou par trou » sera organisé
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en "trou par trou" sera organisé

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2016 page 134)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (1-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Son utilisation est déconseillée (voir le règlement complet page 39 du vademecum 2016).

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font par l' EXTRANET

DATE LIMITE : JEUDI 26 MAI 2016

Pour tous renseignements

Serge LUDOT : email : sergeludot@orange.fr Portable : 06 83 07 12 88

QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2016
U 12 – U 14 (BENJAMINS) – U 16 (MINIMES) (filles et garçons)

Quotas 2016 PHASE REGIONALE

Les ligues de **Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire** déterminent les dates, lieux et modalités des épreuves régionales, afin de sélectionner les joueurs et joueuses qui participeront dans chacune des catégories et selon les quotas attribués, à la phase inter-régionale de qualification pour le championnat de France.
 Tous les joueurs appartenant à un Pôle Espoir ou France sont qualifiés d'office, ils ne rajoutent pas de place aux quotas

Il appartiendra ensuite à chacun et chacune des qualifiés de s'inscrire pour la phase finale des 6 - 7 et 8 juillet au GOLF de VAL QUEVEN ([voir date limite et modalités tableau ci-dessus](#))
Les inscriptions se font sur Extranet par les secrétariats ou AS des clubs.

En cas de problème téléphoner à Serge LUDOT (avant la date limite) au 06 83 07 12 88)

QUOTAS DES LIGUES

Les quotas pour chacune des 3 ligues seront établis compte tenu des index des meilleurs joueurs / catégorie d'âge

	GARÇONS				FILLES				TOTAL
	Minimes U 16	Benjamins U 14	U12	Total Garçons	Minimes U 16	Benjamins U 14	U12	Total filles	
BASSE NORMANDIE	5	7	4	16	1	1	5	7	23
BRETAGNE	8	16	13	37	5	7	5	17	54
PAYS DE LA LOIRE	14	10	13	37	3	1	2	6	43
TOTAL	27	33	30	90	9	9	12	30	120
QUOTA France	6	11	7	24	4	3	6	13	37

NOUVEAUTE 2016 :

1 place flottante par inter-région toutes catégories confondues (une inter-région peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter à une autre)

PHASE LIGUE de BRETAGNE

⇒ Dates des RENCONTRES - FORME DE JEU

Date	Lieu	Ligue	Forme de jeu
2 tours départementaux + Championnat départemental Les 5 et 6 AVRIL	CD 22-35-29-56	Bretagne	18 trous SP par jour – 4 tours
4 et 5 JUIN	VAL QUEVEN	Bretagne	18 trous SP par jour – 2 tours

⇒ **La Sélection se fait par les tours départementaux (addition des 3 meilleures cartes) pour accéder au championnat de Bretagne qui permettra d'accéder à la finale inter-régionale au Golf de VAL QUEVEN.**

⇒ **Les tours départementaux et championnats départementaux sont organisés par les comités départementaux.**

Les Inscriptions se font par l'EXTRANET

Date limite clubs et joueurs : **Le JEUDI 26 MAI 2016**

Pour tous renseignements :

- E-Mail : sergeludot@orange.fr
- Portable : **06 83 07 12 88**

ATTENTION : IL n'y aura pas d'inscription d'office

Modalités de qualification :

A l'issue du championnat départemental, les premiers du classement départemental après 4 tours (addition des 3 meilleures cartes) seront qualifiés **suivant les quotas ci-après** :

Nombre de qualifiés par département et par catégories							
2016	U 12 Garçons	U 12 filles	U 14 benjamins G	U 14 benjamines F	U 16 minimes G	U 16 minimes F	Total
Dép 22	4	1	3	4	5	1	18
Dép 29	5	2	6	2	6	3	24
Dép 35	17	3	13	7	9	2	51
Dép 56	3	2	9	1	9	3	27
TOTAL	29	8	31	14	29	9	120

Le calcul des quotas a été fait en fonction des index par catégorie et par département avec un minimum de 1 joueur qualifiés dans chaque catégorie. Les éventuelles wilds-cards sont comptabilisées dans ces quotas. Il conviendra donc de les soustraire pour connaître le nombre exact de jeunes qualifiés dans chaque catégorie.

→ **Wilds-cards - invitations** : l'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié

ARBITRAGE : Christian Batard et Jacques Caulet

COMITE de l'EPREUVE :

- Le **PRESIDENT** et le **CAPITAINE** des **JEUX** de l'AS du golf de Val Quéven
- Le **PRESIDENT** de la **COMMISSION SPORTIVE** de la **LIGUE** (S.Ludot)
- Les **ARBITRES** : Christian Batard et Jacques Caulet

PHASE INTER - REGIONALE

(Gestion inter-régionale assurée par Bernard MARTIN)

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses, qualifiés (ées) à l'issue de la phase régionale, et selon les quotas attribués à chaque ligue pour chaque catégorie. (voir phase régionale)

⇒ DATES DE LA RENCONTRE - FORME DE JEU

Date	Golf	Ligue	Forme de jeu
6 -7 et 8 JUILLET	VAL QUEVEN	Bretagne	18 trous SP par jour – 3 tours 2 tours pour les U 12 filles

Possibilité de reconnaître gratuitement le parcours la veille de chaque compétition ou le mercredi qui précède l'épreuve, sous réserve de retenir un départ auprès du secrétariat.

⇒ CATEGORIES - DISTANCES (voir Vademecum Sportif 2015)

Catégories	Année de naissance	Parcours - Filles	Parcours – Garçons
U 12	2004 & après	environ 4275 m	environ 4910 m
Benjamins	2002 & 2003	environ 4660 m	environ 5540 m
Minimes	2001 & 2002	Environ 5035 m	Environ 5945 m

⇒ CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2015 page 148)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (1-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Son utilisation est déconseillée (voir le règlement complet page 39 du vademecum 2016).

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

⇒ CLASSEMENT

A l'issue des trois tours (total des 3 scores), le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour chaque inter région sera qualifié pour le championnat de France des Jeunes.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé

D'après ce classement, seront qualifiés, pour les 3 Ligues, pour le Championnat de France des Jeunes 2016 :

FILLES : U 12 : **6** – U 14 (Benjamins) : **3** – U 16 (Minimes) : **4**

GARÇONS : U 12 : **7** – U 14 (Benjamins) : **11** – U 16 (Minimes) : **6**

Ces quotas de joueurs qualifiés sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être légèrement modifiés. Le nombre exact de qualifiés par catégorie sera connu au + tard le dimanche 19 Juin.

⇒ DATE LIMITE DE CONFIRMATION

Compétition	Lieu	Date limite	Inscription
6-7 et 8 juillet	GOLF de VAL QUEVEN	Dimanche 26 juin à minuit	Par extranet